



# LONG LE CATELET

Au Paradis des Pêcheurs de Long  
5, Grande Rue - Mairie de Long le Catelet - 80510 LONG LE CATELET  
Tél : 06-75-66-36-64 - Email : jnfossati@orange.fr

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie : 500 m  
- Les Planques  
- Canal d'assèchement

Etangs : 18 hectares  
- Etang les Communes  
- Etangs de la Grande Hutte  
- Etang des Croupes  
- Etang à truites  
- Etang des Cloques

## Membres du bureau

**Président**  
FOSSATI Jean-Noël

**Vice-Président**  
DANIEL Sylvain

**Trésorier**  
FOSSATI Marie-Thérèse

**Secrétaire**  
LADRIERE Tanguy

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

## Services

- Ponton labellisé personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"

## Présentation

L'association "Au Paradis des Pêcheurs de Long" vous propose plusieurs étangs. Toutes les pêches sont possibles sur le secteur : blanc, carnassier, carpe de jour et de nuit. L'association offre également la possibilité de pêcher en barque ou en float-tube. La Somme située en bordure des lots de pêche de l'association est également accessible. Plusieurs campings sont situés à proximité immédiate des sites de pêche.

### Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de L'AAPPMA.

Pêche de nuit :  
Camping sauvage en famille interdit  
séjour de pêche de nuit limité à 4 jours ( 3 nuits) maximum sur le poste  
Seul le biwy couleur kaki ou camouflage est autorisé  
Camping car ou véhicule utilitaire servant d'abri pour la nuit interdit.  
Pêche à la carpe en batterie interdite sur et entre les pontons.  
Lignes tendues en face du poste .

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	100,00€	83,00€	23,00€	35,00€	6,00€	15,00€	33,00€
<b>OPTIONS</b>							
Carpe de nuit	10,00€	10,00€	-	10,00€	-	-	10,00€
Pêche embarquée	80,00€	80,00€	-	80,00€	-	10,00€	-
Timbre urne	-	35,00€	-	-	-	-	-
Option barque hebdomadaire	-	-	-	-	-	-	30,00€
Float-tube	50,00€	50,00€	-	50,00€	-	10,00€	30,00€

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

**A la Claire Fontaine** - 1, rue de la Carrière - 80510 FONTAINE SUR SOMME - 03-22-31-81-12  
**Agence postale - Mairie** - 5, Grande Rue - 80510 Long le Catelet - 03 22 31 82 50  
**Alcedo - Mr Frédéric Dufour** - Rue Macqueron - 80100 Abbeville - 03-22-24-89-01  
**Bar Brasserie "Chez François"** - 4, GRANDE RUE - 80510 Long le Catelet - 03-22-25-05-85 / 09-67-62-05-85  
**Gamm'Vert Airaines** - AVENUE CARNOT - 80270 AIRAINES - 03-22-29-40-06  
**NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Douvigne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92

## Règlement

### CAMPING ET BAINNADE INTERDITS

### Heures d'accès au marais :

De l'ouverture de la chasse au 31 Juillet : 6 H.  
Août : 7 H.  
Septembre : 8 H.  
Octobre : 8 H 30.  
Du 1er Novembre au 28 Février : 9 H.



# LONG LE CATELET

Au Paradis des Pêcheurs de Long  
5, Grande Rue - Mairie de Long le Catelet - 80510 LONG LE CATELET  
Tél : 06-75-66-36-64 - Email : jnfossati@orange.fr

Fiche Parcours

## Etang des Croupes



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

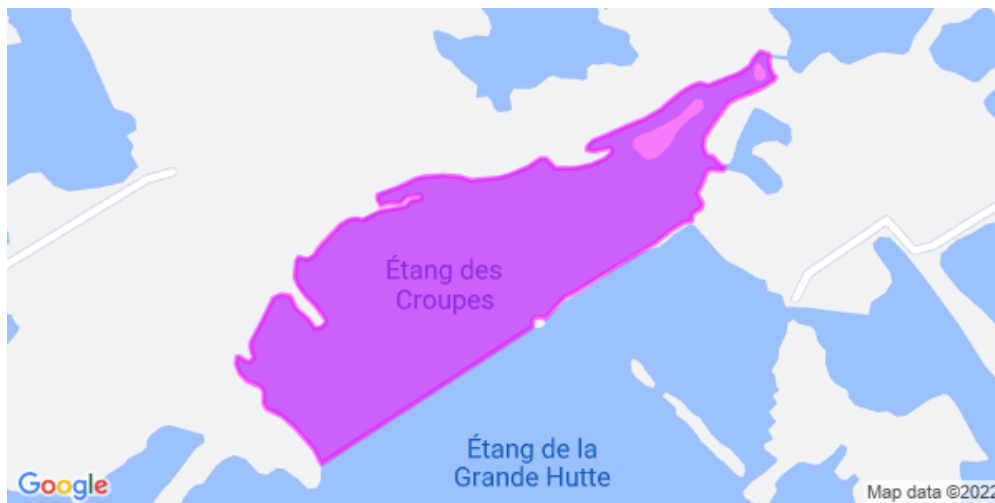
Surface : 6.42 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit

Services :

- Ponton labellisé personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**Pêche à 4 lignes dont 2 lignes au carnassier.**

Black Bass en No-Kill

**CAMPING ET BAINADE INTERDITS**

### HEURES D'ACCÈS AU MARAIS :

De l'ouverture de la pêche à l'ouverture de la chasse : horaire légal.

De l'ouverture de la chasse : 6 H.

Août : 7 H.

Septembre : 8 H.

Octobre : 8 H 30.

Du 1er Novembre au 28 Février : 9 H.

**PECHE DE LA CARPE DE NUIT** : Seules autorisées : esches végétales sur les lots désignés par l'Avis Préfectoral.

### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**01 janvier -> 31 décembre**

#### • Options

##### Option pêche embarquée :

Carte Interfédérale : 80 €

Carte Majeure : 80 €

Carte Mineure : -

Carte Femme : 80 €

Carte -12ans : -

: -

Carte Journalière : 10 €

Carte Hebdomadaire : -

#### • Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure

#### • Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie ,

Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie